Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 130 (1985)

Heft: 5

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 4, avril 1985

La revue consacre l'entier de ce numéro spécial à l'exercice de défense générale de 1984. Plus que les personnalités «fédérales» qui s'expriment, en tant que membres de la direction de l'exercice ou comme participants, nous avons retenu deux articles consacrés aux problèmes que connaissent les cantons. Et tout d'abord celui de M. Hermann Wanner, ancien directeur de l'Office central de la défense: «Les cantons et la maîtrise de situations extraordinaires». Il faut remarquer que ce sont les cantons qui portent l'essentiel de la responsabilité en situation de crise, dans la mesure notamment où l'armée et la protection civile n'ont pas encore été mobilisées. Il leur appartient, notamment, d'assurer l'ordre et la tranquillité sur leur territoire, d'assurer la continuité de l'activité gouvernementale, de se procurer les renseignements, de garantir l'information et d'assurer les conditions favorables à la mobilisation. A quoi s'ajoutent d'autres tâches en cas de maintien de la neutralité ou de défense, tâches ayant trait notamment à la protection civile et à l'économie de guerre. L'exercice a permis de mettre au point des principes d'échange de renseignements et a montré l'importance d'un contact personnel entre membres de gouvernements cantonaux et du Conseil fédéral.

Plus loin, M. Peter Uehlinger, chancelier d'Etat du canton de Schaffhouse, donne ses impressions de participant. Schaffhouse était, avec Zurich, Lucerne, Grisons, Tessin et Vaud, l'un des six cantons exercés. M. Uehlinger relève les principaux problèmes auxquels le gouvernement schaffhousois a été confronté: celui des réfugiés, pour lesquels les moyens d'accueil dans ce canton sont insuffisants, celui de la conduite, qui doit faire la part large aux décisions réservées, c'est-à-dire à la préparation dès le temps de paix aux situations les plus difficiles. En outre, l'auteur insiste sur le problème de l'information, qu'il s'agisse de renseigner l'autorité fédérale ou de communiquer avec la population, notamment dans le cas d'occupation des abris.

Protection civile Nº 4, avril 1985

La revue consacre de nombreuses pages à ses insignes de fonction et de spécialité. Les vertus fédéralistes font que certains organismes de protection civile, n'approuvant pas les insignes fédéraux, s'en sont créés d'autres. Les avis sont fort divergents sur la question de savoir jusqu'à quel point il faut s'inspirer des insignes de l'armée. Les opinions vont de l'accord total à l'opposition la plus farouche. Ce qui semble clair, cependant, c'est que la protection civile a besoin de tels insignes, très particulièrement lorsqu'elle est amenée à collaborer avec les instances militaires; c'est ce que semble, notamment, avoir clairement démontré l'exercice «Knacknuss» du CA camp 4.

Dans un autre registre, la revue fait part, à nouveau, des soucis que créent aux instances responsables les problèmes d'instruction. Les progrès à réaliser dans ce domaine sont encore significatifs.

Revue Historique des Armées Nº 158, mars 1985

Après sa série de numéros à thème, la Revue Historique des Armées reprend le cours normal de sa publication. Nous retiendrons de la présente livraison trois articles se rapportant à des périodes différentes.

«16 avril 1917, les chars!» Sous ce titre sont publiés deux témoignages, l'un de Jean-François Perrette, alors jeune sous-officier de chars, l'autre du général Roger Basteau qui, à l'époque, commandait une compagnie d'infanterie qui bénéficia de l'appui des chars. On parlait alors de l'artillerie d'assaut: il s'agissait de blindés Schneider armés d'un canon à tir rapide. Les temps d'attente furent longs, le temps était détestable. Il n'empêche que les chars ont permis une importante percée conduisant l'infanterie jusqu'à la deuxième ligne allemande.

Dans «Les souvenirs d'un fantassin», le général Basteau écrit pour sa part: «Vous conviendrez de ma surprise – et le mot n'est pas trop fort – de mon effroi, quand j'ai vu surgir de la poussière du champ de bataille ces engins qui s'avançaient vers moi et dont je ne savais s'ils étaient français ou allemands.» Plus loin: «La complémentarité des deux armes a été mise en lumière pour la première fois, et c'est le plus riche enseignement que nous puissions tirer de cette première expérience.»

La revue publie une dernière étude de Simone Pesquiès-Courbier consacrée à l'invasion allemande en Crète de 1941. Le projet de débarquement dans les îles Britanniques ayant dû être abandonné fin 1940, le grand état-major allemand avait proposé à Hitler de marquer son effort principal en Méditerranée. L'objectif en était le contrôle de Gibraltar. Hitler refuse, mais admet toutefois comme préalable à l'offensive de l'Est des opérations aéroportées contre les bases britanniques des îles grecques en mer Egée. La bataille pour la Crète sera intéressante puisqu'elle mettra aux prises la supériorité aérienne des Allemands et celle, navale, des Britanniques.

Nous avons finalement noté l'excellente synthèse que fait le colonel Jean Chauray de l'ouvrage *The reason why* de Cecil Woodham Smith consacré à la charge de la brigade légère du 25 octobre 1854. «Ce fut, précise l'auteur, à la fois une action glorieuse et un désastre.»

Défense nationale, avril 1985

La revue française publie un ultime article de Jacques Vernant, collaborateur de Défense nationale depuis 1948 et décédé au début de cette année. Sous le titre «Comparaison n'est pas raison», l'auteur met en garde contre le parallèle souvent établi entre l'arme nucléaire et l'arme chimique, entre donc les moyens de protection connus sous le nom de «guerre des étoiles» et le masque à gaz. Pour Jacques Vernant, cette comparaison procède d'un vice de réflexion: en effet, et même à l'époque où un seul des belligérants la possédait (l'Allemagne), l'arme chimique n'a jamais eu d'effet décisif sur la victoire ou la défaite. Ce qui, à n'en pas douter, serait le cas de celui qui emploierait l'arme nucléaire. Il faut donc craindre que le système défensif que l'administration américaine souhaite mettre en place relance la course aux armements.

Ancienne auditrice de l'Institut des hautes études de défense nationale, M^{me} Marie-Lucy Dumas-Soula, professeur d'histoire et de géographie dans un lycée de la banlieue parisienne, a expérimenté un «enseignement de la défense». Elle entend former des citoyens responsables et intègre l'enseignement de défense dans celui de l'instruction civique. «L'objectif, dit-elle, que l'on peut assigner à ce cours est de permettre aux élèves de 15-17 ans d'appréhender l'interconnexion des événements mondiaux, la stratégie des grandes puissances, la place de la France et de l'Europe dans le concert international et le droit international. Les résultats sont passionnants car cela incite les élèves à regarder le journal télévisé (...) et, par le moyen de dossiers, d'approfondir des questions qui les ont intrigués, enfin, d'y voir un peu plus clair sur la question de Berlin, l'Afghanistan, les euromissiles, les armes nucléaires, etc.»

Pays le plus septentrional du monde après l'Islande, dont la situation géostratégique est tout à fait particulière, la Finlande est peu connue. Le colonel Robert Carmona, professeur à l'Ecole supérieure de guerre, se livre à une étude approfondie de ce pays qui reste «occidental» malgré son isolement face à l'énorme voisin soviétique. Il montre combien est étroite la marge de manœuvre dont disposent les Finlandais pour garder un statu quo dans l'ensemble assez satisfaisant.

Military Review, No 3, mars 1985

En étudiant «Le facteur humain dans la politique militaire soviétique», M. C. N. Donnelly, l'un des meilleurs connaisseurs du monde soviétique aux Etats-Unis, relève que les considérables différences qui existent entre les deux systèmes tiennent aux souffrances subies par les Russes depuis le début du siècle ainsi qu'à l'omniprésence d'un parti qui intervient à tous les niveaux de la décision et de la conduite.

Nous avons relevé également l'intéressante étude du colonel Harry G. Summers qui porte sur l'application des principes de la guerre dans les conflits dits de faible intensité. Il importe, à cette échelle, de nuancer. Mais dans leur essence, ces principes demeurent valables.